

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le cinq février, le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'Annexe-Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 30 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 28

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NÉGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Jean DARDENNE, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gilles MONTI, Valérie MILLON, Alain AUTHIER, Laurent JARRY, François SALAGNAC.

Excusés par procuration :

Alain BOURION donne procuration à Jean-Christophe ROMAND en date du 02 février 2026

Alexandre DOS REIS donne procuration à Laurent CHASSAT en date du 02 février 2026

Aurore TONNELIER donne procuration à Stéphanie PANTEIX en date du 02 février 2026

Laurence PIPERS donne procuration à Isabelle NEGRIER-CHASSAING en date 04 février 2026

Excusée :

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de Séance : Isabelle NEGRIER-CHASSAING

Objet : Bilan annuel des cessions et des acquisitions foncières

Délibération 2026-13

Conformément aux dispositions de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Collectivité doit présenter en Conseil Municipal un bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières effectuées.

Conformément à la loi n°95-127 du 8 février 1995, ce bilan sera annexé au compte administratif pour l'exercice budgétaire de l'année 2025.

Au regard de la présente note de synthèse et des tableaux présentant le détail des acquisitions et cessions réalisées en 2025 et figurant dans le corps de la délibération ci-après, il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte du bilan annuel des cessions et acquisitions effectuées par la Collectivité.

DÉLIBÉRATION

VU le Code général des collectivités territoriales notamment son article L.2241-1 alinéa 2 ;

VU la loi n°95-127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégations de service public ;

VU les tableaux annexés, présentant le détail des acquisitions et cessions et valant bilan des acquisitions et cessions opérées au cours de l'année 2025 ;

VU l'avis de la commission mixte réunie en séance le 21 janvier 2026 ;

CONSIDÉRANT la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- **DE PRENDRE ACTE** du bilan annuel des cessions et acquisitions effectuées par la Commune au titre de l'année 2025 ;

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 6 février 2026

Le Maire



Fabien DOUCET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 9 Février 2026

Publié ou notifié

9 Février 2026

1. Les cessions

Nature de l'opération	Nature du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Délibération	Identité de l'acquéreur	Prix	Date acte	Condition de la cession
Vente d'un espace vert	Espace vert	Rue des Bolets	AS 0914	6 m²	17/12/2024	LABERTHONIERE	542 €	04/06/2025	Amiable
Vente d'un chemin d'accès	Voie d'accès	Rue Michel Chevalier	AC 0315 AC 0316 AC 0317 AC 0321	243 m²	17/12/2024	TARTARY	7 290 €	19/09/2025	Amiable

2. Les acquisitions

Nature de l'opération	Nature du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Délibération	Identité du vendeur	Prix	Date acte	Condition de l'acquisition
Élargissement de la voie	Voirie	Rue Beaudelaire	AM 0166	48 m²	13/03/2024	SOUJILLE	1 €	16/12/2024	Amiable
Création du parking École Kergomard	Terrain bâti	8. rue Roger Salengro	AL 0245	1 000 m²	25/09/2024	BARDAUD-ADAM	190 000 €	09/12/2024	Amiable
Conforter la continuité écologique du talweg de la Quintaine	Massif forestier	La rue Basse	BW 0053 BW 0054	11 517 m²	25/09/2024	BOURNAZAUD	5 560 €	16/01/2025	Amiable
Rétrocession espaces verts du lotissement	Espaces verts	Lotissement « Les Promenades de la Grêle »	CY 0074 CY 0088 CY 0093 CY 0118 AK 0310	6 961 m²	13/03/2024	SARL LES PROMENADES DE LA GRÊLE	1 €	30/01/2025	Amiable
Création du parking École Kergomard	Jardins	Rue Roger Salengro	AL 0382 AL 0384	260 m²	26/06/2024	FRONTIL	23 735 €	04/06/2025	Amiable

1. Les échanges

Nature de l'opération	Nature du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Délibération	Identité de l'échangiste	Prix	Date acte	Condition de la cession
NÉANT									

2. Les préemptions

Nature de l'opération	Nature du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Délibération	Identité du vendeur	Prix	Date acte	Condition de la cession
Valorisation du foncier communal	Bâtiment	La Cible	AX 0018 (partie 1)	1 228 m ²	Décision n°2025-2 du 08/01/2025	SARL LE POUDRIER	223 055 €	15/04/2025	Exercice du droit de préemption

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **DELIB13** avec **1** pièce(s) jointe(s)

Date de décision : **06/02/2026**

Objet : **Bilan annuel des cessions et des acquisitions foncières**

Nature : **Délibérations**

Matière : **Domaine et patrimoine - Autres actes de gestion du domaine privé**

Date de télétransmission : **09/02/2026** Agent de transmission : **Carole DANCHE - MAIRIE**

Acte : **Délib13-Bilan annuel des cessions et des acquisitions foncières.pdf**

Annexes :

1 - Délib13-ANNEXE-Bilan annuel des cessions et des acquisitions foncières.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : **087-218711406-20260206-DELIB13-DE**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **09/02/2026**